



**HAL**  
open science

## **Homogénéité et hétérogénéité des membres du Mouvement des jeunes socialistes et des Jeunes populaires**

Lucie Bargel

► **To cite this version:**

Lucie Bargel. Homogénéité et hétérogénéité des membres du Mouvement des jeunes socialistes et des Jeunes populaires. Jeunesses engagées, Syllepses, pp.54-67, 2014. <halshs-01006333>

**HAL Id: halshs-01006333**

**<https://shs.hal.science/halshs-01006333v1>**

Submitted on 15 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

## **Chapitre 1 : Homogénéité et hétérogénéité des membres du Mouvement des jeunes socialistes et des Jeunes populaires (UMP)<sup>1</sup>, Lucie Bargel, MCF, Université de Nice, ERMES et CESSP.**

L'adhésion à un parti politique est une pratique très minoritaire aujourd'hui en France, qui concerne moins de 5% de la population, des adultes comme des « jeunes ». Pourtant, ces jeunes partisans bénéficient d'une visibilité médiatique périodique, durant les campagnes électorales essentiellement, mais aussi lors de mouvements sociaux. De fait, depuis les années 1970, l'ensemble des partis politiques français a créé des organisations de jeunesse, censées leur apporter cette présence électorale et militante au sein de la « jeunesse »<sup>2</sup>. Qui s'engage au sein des organisations de jeunesse des deux principaux partis politiques français ? Quelles sont les caractéristiques sociales des membres des Jeunes populaires (UMP) et du Mouvement des jeunes socialistes ? Et, au-delà de la description, que nous apprend cette perspective ?

D'abord, explorer les propriétés sociales des membres des JP et du MJS permet de rappeler l'hétérogénéité de « la jeunesse », et de se demander, alors, de quelle jeunesse il s'agit ici. On verra dans une première partie que les Jeunes populaires et les Jeunes socialistes, comme tous les militants, ne sont guère représentatifs au sens sociologique du terme. Ils incarnent en revanche la vision dominante de la jeunesse, ce qui est à lier avec la manière dont les partis envisagent l'action publique en direction des jeunes. Ensuite, souligner dans un deuxième temps les écarts entre jeunes de gauche et jeunes de droite conduit, d'une part, à éprouver la solidité des « variables lourdes » (classe sociale, religion...) de la sociologie électorale. D'autre part, et c'est un peu plus original, cela permet dans un troisième temps de poser la question des liens entre les caractéristiques des institutions militantes et l'homogénéité ou hétérogénéité sociale de leurs membres. Sawicki et Siméant (2009) formulent en effet l'hypothèse selon laquelle une organisation militante fortement institutionnalisée pourra fonctionner avec des participants très divers, tandis qu'un groupe plus informel reposera davantage sur les similitudes entre ses membres. Les données mobilisées ici sont issues de questionnaires passés auprès de délégués aux Congrès de 2003 et 2005 du MJS (n = 311), ainsi qu'aux participants aux journées nationales de formation et aux Universités d'été de 2006 des Jeunes populaires (n= 375). Ils s'inscrivent dans un travail d'enquête ethnographique plus large auprès des membres de ces organisations, qui a permis d'en négocier la passation<sup>3</sup>.

### **Des jeunes « hors-jeu socialement »**

On peut être membre du MJS à partir de 15 ans et jusqu'à 28 ans révolus, et adhérent des JP de 16 ans jusqu'à la veille de ses 30 ans. Les structures par âge des deux organisations sont très proches, avec presque la moitié des membres de chaque organisation âgée de 20 à 24 ans, et plus du tiers au-delà de 25 ans. Mais la catégorie sociale et politique des « jeunes » n'est pas définie seulement par l'âge. Elle renvoie à des comportements spécifiques, distincts de ceux des « adultes », au cœur desquels se situent les modes de cohabitation, plus ou moins explicitement liés au statut matrimonial, et les statuts professionnels caractérisés par l'allongement du temps des études.

---

<sup>1</sup> En référence à Gaxie, 1997.

<sup>2</sup> Sur la construction de ces organisations, cf. Bargel 2009a.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les conditions de passation des questionnaires, cf. Bargel 2009b.

### *Des étudiants célibataires...*

Les membres des organisations de jeunesse se distinguent d'abord de leur classe d'âge par une plus grande proportion d'étudiants parmi eux : c'est le cas de 54 % des Jeunes populaires et de 60 % des Jeunes socialistes, tandis que 46,4 % des 15-29 ans sont en cours d'études initiales en 1999. Ces variations se comprennent mieux si on les approche par tranche d'âge.

**Tableau 1 Proportion d'étudiants en fonction de l'âge et de l'organisation (en %)**

Age	Proportion d'étudiants		
	Membres des JP	Membres du MJS	15-29 ans <sup>4</sup>
Moins de 20 ans	100 %	100 %	90,4 %
De 20 à 24 ans	75 %	75 %	44,8 %
25 ans et plus	9 %	20 %	6,6 %
Ensemble	54 %	60 %	46,3 %

Les membres de moins de 25 ans des deux organisations de jeunesse ont des comportements de poursuite d'études similaires. Ils se démarquent en revanche très nettement de leur classe d'âge à partir de 20 ans : tandis qu'entre 20 et 24 ans les trois-quarts d'entre eux sont étudiants, la poursuite d'étude ne concerne que la moitié des 20-24 ans.

Les Jeunes populaires comme les Jeunes socialistes sont également moins nombreux à vivre en couple (respectivement 20 et 17% d'entre eux), et moins nombreux encore à vivre en couple marié (5 et 2%), que l'ensemble des 15-29 ans (26,8% vivent en couple, dont 8,9% sont mariés d'après l'Enquête Emploi INSEE 1999) (INSEE, 2000). Ils sont de même très peu nombreux à être parents (2 personnes au MJS ; 9 aux JP). Or, lors du recensement de 1999, 37,6 % des femmes et 19,9 % des hommes de 25 à 29 ans vivaient avec au moins un enfant. Leurs comportements matrimoniaux se rapprochent davantage de ceux des étudiants, sans pour autant s'y confondre, puisqu'ils sont toujours un peu moins nombreux à vivre en couple (c'est le cas de 21 % des étudiants<sup>5</sup>).

Les comportements distinctifs des membres des organisations de jeunesse par rapport à leur classe d'âge, poursuite d'études plus longue et recul de la mise en couple comme de la naissance d'enfants, sont caractéristiques des jeunes de milieux sociaux favorisés. Et ils ont bien en effet en commun d'être issus de familles privilégiées, qui, en conséquence, entretiennent une proximité culturelle au jeu politique.

### *.... Issus de familles favorisées et politisées*

Les professions des parents des membres des deux organisations de jeunesse font apparaître une forte sur-représentation des cadres et des professions libérales, et à l'inverse une sous-représentation tout aussi forte des ouvriers. Ce résultat n'est guère surprenant, puisque l'on sait que, pour les jeunes comme pour les autres, la participation politique est très dépendante du milieu social (Muxel 2010). Les organisations de jeunesse recrutent ainsi des jeunes prédisposés socialement à s'intéresser et à participer à la vie politique. Si les familles des membres des JP comme du MJS sont situées en haut de l'échelle sociale, les deux organisations, on y reviendra, ne recrutent pas exactement dans les mêmes fractions des catégories dominantes.

<sup>4</sup> Enquête Emploi INSEE 1999

<sup>5</sup> Enquête Conditions de vie des étudiants OVE 2006.

**Tableau 2 Professions des pères en fonction de l'organisation (en %)**

Profession du père	JP	MJS	15-29 ans <sup>6</sup>
Agriculteurs	4	3	3,8
Commerçants, artisans	<b>19</b>	8	9,5
Cadres et professions libérales	<b>42</b>	<b>39</b>	13,8
Professions intermédiaires	15	<b>27</b>	17,1
Employés	10	11	15,9
Ouvriers	3	7	35,6
Inactifs	7	5	4,3
Ensemble	100	100	100

Les ouvriers sont tout autant sous-représentés parmi les pères des membres du MJS que parmi ceux des JP et les cadres et professions libérales, qui forment 40 % de cette population, y sont fortement sur-représentés. En revanche, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont également sur-représentés parmi les pères des Jeunes populaires, plus encore que parmi les adhérents de l'UMP (10 % d'entre eux appartiennent à cette catégorie socio-professionnelle, Haegel 2009), alors que cette catégorie est sous-représentée parmi les pères des Jeunes socialistes comme parmi les adhérents du PS (5 % d'entre eux sont agriculteurs, commerçants ou artisans, Subileau 1999). Pour leur part, les professions intermédiaires sont sur-représentées chez les pères des Jeunes socialistes, comme chez les adhérents du PS (38 % sont professions intermédiaires), mais dans de moindres proportions, tandis qu'elles sont sous-représentées chez les pères des Jeunes populaires comme chez les adhérents de l'UMP (18 %). On voit se dessiner à travers ces catégories socio-professionnelles un clivage entre indépendants et salariés de la fonction publique, sur lequel on reviendra.

Les professions occupées par les mères des adhérents des deux organisations de jeunesse reproduisent les mêmes logiques de sur-représentation des cadres et professions libérales et de sous-représentation des ouvrières. De même, les mères des Jeunes socialistes occupent davantage des professions intermédiaires, et celles des Jeunes populaires sont davantage artisanes et commerçantes, et mères au foyer. En revanche, et contrairement aux pères des membres des organisations de jeunesse, leurs mères sont autant employées que les femmes de leur classe d'âge.

**Tableau 3 Professions des mères en fonction de l'organisation (en %)**

Profession de la mère	JP	MJS	Femmes de 35 à 65 ans <sup>7</sup>
Agricultrices	2	1	3
Artisanes, commerçantes	8	4	6
Cadres et professions libérales	<b>20</b>	<b>20</b>	12

<sup>6</sup> Exploitation secondaire de l'enquête Emploi INSEE, 2002. n = 10 594 704. Merci à Sibylle Gollac qui l'a réalisée.

<sup>7</sup> Exploitation secondaire de l'enquête Emploi INSEE, 2002. n=65 043. Ni l'enquête Emploi de l'INSEE ni l'enquête Condition de vie des étudiants de l'OVE ne prennent en compte la profession de la mère des personnes interrogées. On doit donc se contenter d'un indicateur plus approximatif, celui des femmes ayant l'âge d'être les mères des enquêtés.

Professions intermédiaires	21	<b>32</b>	17,6
Employées	24	24	24,2
Ouvrières	0	1	21,6
Inactive (au foyer principalement)	<b>25</b>	17	15,6
Ensemble	100	100	100

Du fait de l'appartenance de leurs familles à des milieux sociaux fortement dotés en capital économique et culturel, les membres des deux organisations de jeunesse partagent une grande proximité familiale à la politique. Ainsi, la fréquence des discussions politiques en famille, particulièrement importante puisqu'elle est deux fois plus élevée que celle des étudiants (qui sont 44 % à parler souvent de politique en famille, Muxel 2001), en fournit une illustration<sup>8</sup>. De plus, 15 % environ des membres des organisations de jeunesse ont un parent détenteur d'un mandat électif. Si cette information témoigne d'une réelle proximité à l'activité politique, elle ne doit pas être surestimée : il s'agit dans la majorité des cas de mandats de conseiller municipal dans de petites communes<sup>9</sup>. Dans l'ensemble, presque un quart de ces jeunes militants a un membre de sa famille, proche ou éloignée, détenteur d'un mandat électif local. Enfin, ces enfants de familles des classes sociales dominantes et proches du jeu politique sont surtout des fils - 31% de femmes aux JP et 37% au MJS ont répondu aux questionnaires – ce qui constitue un facteur supplémentaire de proximité à l'univers politique.

On a jusqu'à présent insisté sur les propriétés communes aux membres des deux organisations. Les membres du MJS et des JP ont des comportements sociaux qui sont à la fois spécifiques au sein de leur classe d'âge et cohérents avec la définition socialement dominante de la « jeunesse ». Ils partagent en effet une situation biographique de relative apesanteur sociale, ainsi qu'une proximité familiale à la politique, toutes deux caractéristiques des jeunes des milieux favorisés. Dans leur grande majorité étudiants, célibataires sans enfants et ne vivant plus chez leurs parents, ces jeunes des milieux sociaux favorisés vivent dans ce que Bourdieu (1978) désigne comme « une sorte de *no man's land* social (...) qui met *hors jeu socialement*. » Ils sont ceux qui ressentent le plus fortement une situation de « moratoire », ce « nouvel âge de la vie », qui correspond à une évolution socio-historique des calendriers juvéniles : l'entrée dans la vie active, la décohabitation familiale et le mariage (ou, plus justement, la formation d'un couple). « Tous les seuils marquants qui séparent l'adolescence de l'âge adulte ont connu un diffèremment » (Galland, 1990), plus marqué encore chez les enfants des milieux les plus favorisés. Les travaux de Stéphane Beaud et Michel Pialoux sur les enfants d'ouvriers migrants (2003, 2005) ou de Nicolas Renahy sur des jeunes ruraux et populaires (2005) ont en effet souligné que ceux-ci sont, au contraire, davantage éloignés de cet « univers d'adolescence, au sens vrai, c'est-à-dire d'irresponsabilité provisoire » (Bourdieu 1978) qui caractérise la perception dominante de la « jeunesse ». Ainsi dans leur cas, le retardement de l'accès à un statut professionnel stable tient davantage au chômage, à l'occupation d'emplois précaires et à la multiplication des statuts d'attente qu'à la prolongation du statut d'étudiant. D'une certaine façon, nos enquêtés correspondent à la vision dominante de la « jeunesse », pourtant loin d'être universelle. Ils façonnent ainsi l'appropriation partisane de cette appréhension de la jeunesse, tout autant qu'ils sont modelés par elle.

<sup>8</sup> Cet indicateur, classique des enquêtes d'opinion, est révélateur des difficultés à démêler avec des indicateurs statistiques les causes des effets de l'engagement de ces jeunes : si des discussions politiques ne sont sans doute pas créées *ex nihilo* par l'engagement de l'un des membres de la famille, il est très probable que celui-ci en renforce la fréquence.

<sup>9</sup> Il faut rappeler qu'il y a en France 1 élu local pour 115 habitants.

Plus encore, leurs propriétés sociales et leur situation de « hors-jeu social » ne sont pas sans effet sur les processus de socialisation qu'ils expérimentent au sein de ces organisations comme sur l'intensité de leur engagement. Autrement dit, d'une part, l'engagement dans une organisation de jeunesse s'inscrit dans la continuité d'une politisation héritée, et d'autre part, ces jeunes aisés sont particulièrement disponibles pour s'y investir fortement.

### **Jeunes de gauche et jeunes de droite**

Leur appartenance organisationnelle n'est cependant pas anodine. En effet, ils sont d'autant plus susceptibles de s'y investir qu'ils partagent un certain nombre de propriétés sociales avec les membres de leur organisation respective, et ce sont ces propriétés qui distinguent fortement les Jeunes populaires des Jeunes socialistes.

#### *Les déterminants sociaux de l'orientation politique*

Tout comme il confirme la grande sélectivité du militantisme, le recrutement social des organisations de jeunesse est marqué par les déterminants sociaux « classiques » de l'orientation politique (Mayer 2010) : il oppose d'une part, des enfants d'indépendants catholiques, et, d'autre part, des enfants de fonctionnaires athées.

Les deux organisations ont en commun d'avoir un faible nombre de membres ayant été élevés dans d'autres religions que le catholicisme<sup>10</sup>. En revanche, leurs adhérents se distinguent très fortement en termes de rapport à la religion, dessinant une opposition nette entre catholiques et athées. En effet, la moitié des membres des Jeunes populaires se déclarent catholiques, croyants (31 %) ou pratiquants (21 %), quand ce n'est le cas que de 12 % des membres du MJS, qui ne sont, de plus, que 4 % à se déclarer pratiquants. L'irrégiosité des Jeunes socialistes est largement héritée : 68 % d'entre eux n'ont pas reçu d'éducation religieuse, et ils sont aussi nombreux que les Jeunes populaires à opérer un décrochage entre une éducation religieuse et un athéisme choisi (20 et 19 %). Une même proportion de Jeunes populaires (71 %) a au contraire reçu une éducation catholique, et la plupart poursuit cet héritage. Ces chiffres dessinent une plus grande homogénéité des membres du MJS, qui sont dans leur grande majorité athées (88 %), alors que les membres des JP sont partagés entre une moitié d'athée et une autre de catholiques. Si on les compare à leur classe d'âge, ce sont les Jeunes socialistes qui constituent une exception ; en effet, seulement 35 % des 18-29 ans se considèrent comme athées, tandis que 61 % d'entre eux se déclarent catholiques<sup>11</sup>. Les Jeunes populaires sont, pour leur part, proches des comportements religieux des 18-29 ans, tout en étant, eux aussi, légèrement moins religieux. Les Jeunes populaires sont également moins religieux que les adhérents de l'UMP, qui déclarent pour leur part être catholiques à 84 %, et pratiquants à 35 % (Haegel 2009). Cependant, ce qui correspond sans doute à un effet d'âge est bien plus marqué pour les membres du MJS, qui sont quatre fois moins religieux que les membres du PS ; ceux-ci se déclarent en effet catholiques à 48 % (dont 12 % de pratiquants) et athées à 47 % (Subileau 1999), alors que les catholiques sont déjà sous-représentés au sein

---

<sup>10</sup> Entre 2 et 5%, ce qui, étant donné la taille de notre échantillon, n'est guère significatif.

<sup>11</sup> INSEE 2000. Source : enquête Conditions de vie et aspirations des français CREDOC. Les critères utilisés pour définir les « pratiques religieuses » ne sont pas précisés.

du PS<sup>12</sup>. Sur la question religieuse, les membres du MJS sont ainsi à la fois plus uniformes entre eux et davantage distincts de leur classe d'âge et des membres de leur parti que ne le sont les Jeunes populaires.

Aux pratiques religieuses, largement héritées, des Jeunes populaires et des Jeunes socialistes répondent les secteurs d'activités de leurs parents. D'abord, les pères des adhérents du MJS sont, pour moitié (48 %), salariés de la fonction publique. Si la répartition des pères des membres des JP par secteur d'activité est moins tranchée, ceux-ci sont néanmoins davantage indépendants (38%). Les fonctionnaires sont également sur-représentés parmi les pères des JP (27 % alors qu'ils représentent 18,6 % des pères des 15-29 ans). Et réciproquement, il est frappant de constater que les salariés du secteur privé sont largement sous-représentés parmi les pères tant des Jeunes populaires que des Jeunes socialistes, au profit, pour les premiers, des indépendants, et pour les seconds, des fonctionnaires.

**Tableau 4 Secteur d'activité des pères en fonction de l'organisation (en %)**

Secteur d'activité du père	JP	MJS	15-29 ans <sup>13</sup>
Indépendant	38	17	18,2
Salarié du public	27	48	18,6
Salarié du privé	35	35	63,2
Ensemble	100	100	100

Si l'on détaille cette fois les professions occupées par les pères « cadres », on retrouve ce même clivage très net entre les pères des Jeunes populaires et ceux des Jeunes socialistes. En effet, les premiers sont en majorité des professions libérales (13 %) et des cadres d'entreprises (13 %), tandis que les seconds sont principalement cadres de la fonction publique (13 %) et professeurs (10 %). Autrement dit, 11 % des pères des JP sont cadres du secteur public et 32 % du secteur privé et professions libérales, tandis que 23 % des pères des membres du MJS sont cadres de la fonction publique et 16 % du secteur privé et professions libérales.

Le caractère clivant de ces deux secteurs d'activité est encore plus marqué dès lors que l'on prend en compte les deux parents. Ainsi, 54 % des Jeunes populaires n'ont aucun parent fonctionnaire, quand ce n'est le cas que de 38 % des Jeunes socialistes : 62 % de ces derniers ont au moins un parent fonctionnaire, et 29 % en ont deux. Pour leur part, seuls 12 % des JP ont deux parents salariés du secteur public. En effet, tandis que les cadres de la fonction publique et les professeurs sont sur-représentés parmi les pères des Jeunes socialistes, les professions intermédiaires de la santé et du travail social, et les agents de service de la fonction publique, le sont plus encore chez leurs mères. Enfin, tous niveaux confondus, 17 % des pères et 12,5 % des mères des membres du MJS sont enseignants, activité professionnelle typique du recrutement du Parti socialiste. Réciproquement, 78 % des membres du MJS n'ont aucun parent indépendant, tandis que c'est le cas de 63 % des membres des JP ; ceux-ci ont donc, dans 37 % des cas, au moins un parent indépendant, et deux parents indépendants pour 8 % d'entre eux. En effet, si les professions libérales et les chefs d'entreprises sont sur-représentés chez les pères des JP, artisans et commerçants le sont également parmi leurs mères et leurs pères.

De plus, avec toutes les précautions nécessaires à l'analyse des positions professionnelles des membres des JP et du MJS, qui sont récentes et vouées à évoluer, on peut noter qu'eux-

<sup>12</sup> Ils représentent en effet 58 % de la population électorale, qui comporte 25 % d'athées. Enquête CEVIPOF PEF 2002 Population électorale, citée in Haegel 2009.

<sup>13</sup> Exploitation secondaire de l'enquête Emploi INSEE, 2002. n=6 181 709

mêmes tendent à reproduire ce clivage. 19 % des membres du MJS et 12 % des membres des JP sont salariés du secteur public – alors même que les Jeunes socialistes sont moins nombreux à occuper une profession. En revanche, le délaissement du fonctionnariat fonctionne davantage, chez les Jeunes populaires, au profit du secteur privé qu'à celui des indépendants : 3 % d'entre eux sont indépendants, et 24 % salariés du privé (pour respectivement 1 % et 14 % des membres du MJS).

Comme pour leurs pratiques religieuses, les membres du MJS sont une nouvelle fois plus uniformes : la moitié d'entre eux a un père fonctionnaire et les deux-tiers ont au moins un parent fonctionnaire, tandis qu'une telle domination numérique n'apparaît pour aucun secteur d'activité aux JP. Le fait que le secteur public soit le secteur d'activité privilégié des membres du MJS qui travaillent semble indiquer de plus une appropriation des pratiques professionnelles de leurs parents que l'on ne retrouve pas autant chez les membres des JP.

Ces jeunes engagés à droite et à gauche reproduisent ainsi des clivages classiques quant aux déterminants sociaux de l'orientation politique. De plus, s'ils ont en commun d'être issus de familles favorisées et politisées, certains écarts existent, tant dans le degré de politisation de leurs parents que dans leurs propres trajectoires scolaires, pourtant largement modelées par leur milieu social d'origine.

#### *Des rapports familiaux à l'engagement clivés*

D'abord, si les parents des Jeunes populaires et des Jeunes socialistes discutent avec eux de politique, et sont élus, dans des proportions proches, on l'a vu, ils divergent en revanche quant à l'engagement dans des organisations, politiques ou non (le questionnaire détaillait « parti politique, syndicat, association »). Alors que, pour les deux-tiers des membres des JP, aucun de leurs parents n'appartient, et n'a jamais appartenu, à une organisation, c'est le cas d'un tiers seulement des membres du MJS. Pour leur part, les deux-tiers des Jeunes socialistes ont au moins un parent qui est, ou a été, engagé dans une organisation, et pour un tiers d'entre eux, il s'agit de leurs deux parents. Ces logiques différentielles d'engagement des parents tiennent peu à l'adhésion à une association : 10 % environ des pères comme des mères des membres des deux organisations adhèrent à une association. En revanche, et comme leurs inscriptions professionnelles pouvaient le laisser présager, les parents des membres des deux organisations se distinguent fortement quant à leurs pratiques syndicales. En effet, 30 % des pères et 26 % des mères des Jeunes socialistes ont été membre d'un syndicat et respectivement 18 % et 20 % le sont toujours. De plus, les parents des membres du MJS appartiennent à des centrales syndicales nationales (de gauche), en majorité à la CFDT (10 %), ainsi qu'à la CGT (6 %) et à la CGT-FO (3 %). Pour leur part, les parents des membres des JP sont moins syndiqués (10 % des pères et 7 % des mères), et quand ils le sont, ils sont en majorité affiliés à des syndicats de branche, les confédérations nationales étant très faiblement représentées.

Une logique similaire reste perceptible lorsque l'on s'intéresse à l'engagement partisan des parents, et, plus précisément, à une adhésion passée ou présente des parents dans le parti auquel est rattachée l'organisation de jeunesse dont est membre leur enfant<sup>14</sup>. Un tiers des membres du MJS a au moins un parent qui est, ou a été, adhérent au PS, alors que moins de 20 % des membres des JP sont dans ce cas. Précisons que, sauf quand ils sont élus municipaux, les parents sont de simples adhérents des partis et n'y exercent pas de

---

<sup>14</sup> On a inclus les partis cofondateurs de l'UMP.

responsabilités internes. Ces chiffres reflètent une proximité familiale importante à l'univers partisan de ces jeunes, et plus forte encore pour les Jeunes socialistes. Il faut noter qu'il est difficile de démêler ici encore les causes des effets de l'engagement des jeunes considérés, concernant l'engagement de leurs parents comme celui des membres de leur famille, au sens large. Il est ainsi tout à fait envisageable que l'engagement de la personne considérée ait eu pour effet l'enrôlement de ses frères et sœurs dans l'organisation de jeunesse (limite d'âge oblige), tout comme de ses parents et d'autres membres de sa famille dans le parti. Nos observations aux JP et au MJS montrent en effet que leurs militants encouragent très souvent l'adhésion des membres de leur famille, et en particulier lorsque celle-ci donne un droit de vote aux élections internes. Nombreux sont également ceux qui ont précisé, en remplissant le questionnaire, que leurs parents n'étaient adhérents du parti que depuis qu'eux-mêmes s'étaient engagés. Néanmoins, si l'engagement d'un des membres de la famille a pu constituer une incitation pour ses autres membres, leur adhésion ne peut se résumer à une simple imitation mais reflète également des dispositions favorables à l'engagement. Ainsi, si les membres des deux organisations de jeunesse ont hérité d'un intérêt pour la politique, les Jeunes socialistes ont de surcroît été socialisés à l'engagement militant au sein de leur famille, bien plus que ne l'ont été les Jeunes populaires.

#### *Des lieux d'études différents*

De même, si leurs origines sociales sont celles qui correspondent le plus fréquemment à une poursuite d'études supérieures particulièrement importante, celle-ci ne suit pas exactement les mêmes logiques. Les membres des deux organisations ont néanmoins un point commun important pour l'étude de leurs trajectoires politiques : les étudiants des Instituts d'Etudes Politiques sont très largement sur-représentés parmi eux, et plus encore parmi les Jeunes socialistes. De telles études incitent à l'engagement ; mais on ne peut exclure ici un effet inverse de l'engagement sur l'orientation des études.

**Tableau 5 Lieux d'études en fonction de l'organisation (en %)**

Etablissement d'études supérieures fréquenté	JP	MJS	Etudiants <sup>15</sup>
STS IUT	10	6	10
Université publique	45	70	62
Université privée	11	0	1
IEP	6	10	0,7 <sup>16</sup>
Ecole de commerce	18	4	5
Ecole d'ingénieur	7	4	6
Autres écoles*	3	6	15,3
Ensemble	100	100	100

\* IUFM, avocature, architecture, journalisme, magistrature, urbanisme, etc.

En revanche, dans l'ensemble, les Jeunes populaires et les Jeunes socialistes ne fréquentent pas les mêmes lieux d'études. IEP exceptés, tous les autres lieux d'études que l'Université sont sous-représentés chez les Jeunes socialistes. En effet, 70 % des membres du MJS

<sup>15</sup> Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2005-2006, France métropolitaine et Dom.

<sup>16</sup> Ce chiffre est le résultat de nos propres estimations, basées sur les effectifs indiqués par chacun des 9 IEP, les effectifs fournis par le ministère de l'enseignement supérieur ne distinguant pas les IEP.

étudient ou ont étudié à l'Université publique, tandis que celle-ci est le lieu d'études de moins de la moitié des Jeunes populaires. Les JP sont également plus nombreux que les Jeunes socialistes à effectuer des études courtes (STS et IUT). Une fois encore, les lieux d'études des Jeunes populaires dessinent une population plus contrastée, regroupant des étudiants en BTS dans des lycées comme des étudiants d'universités et de grandes écoles privées, tandis que les Jeunes socialistes étudient dans leur grande majorité à l'Université publique.

### Identité collective et modes de militantisme

La moindre présence des Jeunes populaires à l'Université explique sans doute leur moindre investissement dans un syndicat étudiant ; les écoles de commerce, d'ingénieur et les universités privées (catholiques), où les syndicats étudiants sont moins présents, sont en effet significativement sur-représentées chez ces derniers. Si l'appartenance synchrone à plusieurs organisations est une caractéristique classique des militants des partis politiques, celle-ci ne dessine pas les mêmes types de réseaux et de « milieux partisans » selon les organisations – mais également selon leurs inscriptions locales (Lagroye et alli 1976, Sawicki 1997, Mischi 2009). Ce sont ainsi tout à la fois les lieux et l'étendue de la multipositionnalité qui varient, comme ici entre les membres du MJS et des JP. Les Jeunes socialistes sont en effet, en majorité, également membres du PS, mais aussi d'un syndicat étudiant, en l'occurrence l'UNEF, et d'associations, qu'elles soient « politiques » ou non (« clubs » politiques tels la Convention pour une 6<sup>ème</sup> République, mouvements d'éducation populaire, associations sportives ou culturelles...). C'est le cas dans une moindre proportion des Jeunes populaires.

**Tableau 6 Multipositionnalité selon l'organisation de jeunesse**

Autre engagement	JP	MJS
Membre du parti <sup>17</sup>	100 %	76 %
Membre d'un syndicat étudiant	15 %	53 %
(est ou a été) Elu étudiant	14 %	48 %
Membre d'associations	45%	74%

Le tableau 6 montre également que l'appartenance à un syndicat étudiant ne correspond pas à une simple adhésion de soutien ou de « réseau ». En effet, la quasi-totalité des membres des organisations de jeunesse qui sont également membres d'un syndicat étudiant ont été ou sont élus en tant que représentants étudiants dans une instance universitaire. L'adhésion à un syndicat étudiant semble en revanche le signe d'un engagement plus fort dans la vie de cette organisation pour les Jeunes socialistes : 23 % des membres du MJS qui sont également membres de l'UNEF y ont occupé ou y occupent des responsabilités locales, et 10 % sont ou ont été membres de son Bureau national. Les Jeunes populaires membres de l'UNI, pour leur part, sont 11 % à y occuper ou avoir occupé des responsabilités locales, et 1 % (2 personnes), des responsabilités nationales. Il faut également souligner que le nombre plus réduit de postes de direction à l'UNI qu'à l'UNEF renforce certainement cette tendance à la moindre occupation de responsabilités des JP dans le syndicat étudiant.

Cette même logique est à l'œuvre au sein du Mouvement des jeunes socialistes et des Jeunes populaires. Si la proportion d'adhérents n'occupant aucune responsabilité est sensiblement identique d'une organisation à l'autre – de l'ordre d'un tiers –, la répartition des postes

<sup>17</sup> Les membres de l'UMP de moins de 30 ans sont automatiquement membres des Jeunes populaires. Pour le MJS l'adhésion est distincte de celle au PS.

occupés diffère en revanche très fortement. En effet, presque les deux-tiers des Jeunes populaires ayant répondu au questionnaire sont des Conseillers nationaux : on peut estimer qu'une large majorité des membres des JP qui participent aux activités proposées par l'organisation en sont des CNJP, cette catégorie se confondant alors, en pratique, avec celle d'adhérent actif. La situation est très différente au MJS, où les deux-tiers d'adhérents y occupant des responsabilités se répartissent presque linéairement sur neuf échelons hiérarchiques fortement articulés les uns aux autres. A la structure pyramidale de l'occupation des postes au MJS, où le nombre d'individus décroît au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie de l'organisation, correspond une structure « en toupie » aux JP, où la majorité des adhérents occupe une fonction basse<sup>18</sup>.

Cet écart tient très largement au règlement intérieur des JP qui prévoit un nombre de postes plus réduit et moins indexé sur le nombre d'adhérents que ne le font les statuts du MJS. Et ces différences entre les organisations croient encore si l'on rapporte ces dispositions statutaires à leurs nombres d'adhérents revendiqués : les Jeunes populaires affichent au début de l'année 2007 29 000 adhérents et le MJS 10 000. Il y aurait ainsi 118 cadres (95 RDJ<sup>19</sup> et 23 membres des instances nationales) au maximum pour 29 000 adhérents aux JP, soit 1 cadre pour 245 adhérents à cette période, proportion qui serait d'ailleurs en diminution constante si l'on en croit la progression continue du nombre d'adhérents affichée par les JP, sans modification de leur système de postes. Si le calcul est moins aisé à effectuer pour le MJS dans la mesure où le nombre de poste est indexé au nombre d'adhérents pour la zone géographique concernée, on peut en faire une approximation basse à 1300 cadres statutaires (CF, CCR, BN et CNA), soit 1 cadre pour 8 adhérents environ.

En somme, quels que soient les lieux de militantisme considérés, les opportunités objectives d'accès à des postes de responsabilité sont plus réduites pour les membres des Jeunes populaires que pour ceux du Mouvement des jeunes socialistes, notamment en raison du plus faible nombre de postes existants. L'existence réduite de gratifications attachées à une progression dans la hiérarchie organisationnelle aux JP, comme leur moindre multipositionnalité, pourrait contribuer à expliquer un élément de différenciation majeure entre les membres des deux organisations : le fort écart dans le temps qu'ils déclarent affecter au militantisme. En effet, alors que la majorité des membres du MJS disent consacrer en moyenne dix heures et plus par semaine à leurs activités militantes, presque la moitié des membres des JP déclarent au contraire y dédier deux heures et moins.

**Tableau 7 Temps consacré au militantisme déclaré selon l'organisation de jeunesse**

Temps moyen par semaine consacré au militantisme	JP	MJS
Environ 2 heures et moins	46	19
De l'ordre de 5 heures	29	29
10 heures environ et plus	25	52

<sup>18</sup> Il faut souligner que, dans chacune des deux organisations, le niveau de diplôme de leurs membres comme la profession de leurs pères font partie des caractéristiques les plus partagées : elles sont ainsi peu susceptibles d'offrir un profit distinctif dans la compétition interne. Et en effet, l'occupation de responsabilités au sein de chaque organisation de jeunesse n'est corrélée statistiquement qu'à des indicateurs d'intensité de l'engagement. Autrement dit, ces organisations de jeunesse ne surdéterminent pas, dans l'ensemble, la domination sociale ; elles en sont seulement, et néanmoins, des lieux de reproduction.

<sup>19</sup> Pour les 95 départements métropolitains, les statuts prévoyant l'existence d'une Equipe départementale quel que soit son nombre d'adhérent.

Ensemble	100	100
----------	-----	-----

Le temps consacré aux activités du groupe peut être considéré comme un indicateur du degré d'engagement et d'intégration de ses membres. S'agissant d'une auto-déclaration, celle-ci doit inséparablement être lue comme le reflet de normes organisationnelles relatives à l'engagement divergentes : elle indique ainsi qu'aux Jeunes populaires, déclarer consacrer deux heures ou moins par semaine au militantisme est bien plus audible et légitime que ce ne l'est au Mouvement des jeunes socialistes. Ces déclarations montrent également que la propension des Jeunes socialistes à consacrer du temps à leur engagement et à le revendiquer est nettement plus forte que celle de leurs aînés du PS : en 1998, en effet, 56 % des socialistes déclarent consacrer moins d'une heure par semaine à leurs activités militantes, et seulement 10 % plus de 10 heures mensuelles (Subileau 1999).

Comme on pouvait le pressentir, les résultats statistiques font apparaître que le temps moyen consacré à l'engagement est lié à la propension à nouer des relations amicales au sein de l'organisation. Ce lien fonctionne de manière circulaire : plus on passe de temps au contact des autres membres de l'organisation, dans le cadre des activités collectives qu'elle propose, plus on a d'occasions de connaître et d'apprécier ces membres et plus, en retour, leur compagnie est recherchée et la présence au sein de l'organisation intense.

**Tableau 8 Proportion de militants parmi les amis selon l'organisation**

Proportion de militants parmi les amis	JP	MJS
La moitié et plus	29 %	53 %
dont		
- La plupart	9 %	17 %
- La moitié	20 %	36 %
Moins de la moitié	71 %	47 %
dont		
- Une minorité	46 %	35 %
- Aucun	25 %	12 %
Total	100 %	100 %

Tandis qu'un quart (25 %) des JP déclare ne compter aucun militant parmi ses amis et presque la moitié (46 %) n'en compter qu'une minorité, les membres du MJS ne sont que respectivement 12 et 35 % à distinguer ainsi leurs « camarades » – le terme, significatif, est d'usage courant au MJS pour désigner les autres membres de l'organisation – de leurs « amis ». Les deux organisations sont ainsi inégalement productrices de sociabilité.

### Conclusion

Les éléments d'hétérogénéité entre les membres des deux organisations, détaillés ici, permettent de dessiner deux figures de jeunes militants dans ce qu'elles ont de plus exclusif l'une à l'autre<sup>20</sup>. Parmi cette population de membres d'organisations de jeunesse, le rapport à la religion (largement hérité, on l'a vu), le secteur d'activité des parents et leur engagement constituent des facteurs de différenciation structurants, tout comme les lieux d'études et le niveau de diplôme des jeunes engagés eux-mêmes. Leurs modes d'engagement sont également clivants, et en particulier le niveau de responsabilité dans chaque organisation occupé par ses membres, le temps qu'ils consacrent à leur engagement, leur multipositionnalité, et la proportion de militants parmi leurs amis.

<sup>20</sup> La procédure DEMOD du logiciel SPAD permet de caractériser une variable nominale par ses modalités les plus caractéristiques, (c'est-à-dire dont la valeur test est supérieure à 2.32 en valeur absolue, soit un seuil de 1% ou une probabilité critique de 0.01)

On peut également s'interroger sur les propriétés les plus consensuelles<sup>21</sup>. Cette perspective offre, en s'attachant à l'uniformité ou à la diversité sociale des membres de chaque organisation, de saisir les conditions au sein desquelles des relations de sociabilité, une identité et une cohésion collectives, se forment. Plus de la moitié des membres des Jeunes populaires sont des hommes, célibataires et étudiants, et titulaires de responsabilités locales dans l'organisation : il s'agit là des caractéristiques les plus partagées. Au moins un tiers d'entre eux a « très souvent » des discussions politiques avec sa famille, considère qu'une minorité de ses amis est militante, consacre 2 heures et moins au militantisme par semaine, a entre 20 et 24 ans, est titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 et a un père cadre ou profession libérale. Les caractéristiques partagées par la majorité des membres du MJS sont plus nombreuses : plus de la moitié d'entre eux sont des hommes, célibataires, étudiants à l'université, athées, membre d'autres organisations et notamment d'un syndicat étudiant. Les Jeunes socialistes ont ainsi en commun deux propriétés sociales que ne partagent pas aussi largement les Jeunes populaires : leur lieu d'étude et leur absence de religion. Ils partagent également des pratiques militantes caractérisées par une importante multipositionnalité. Ensuite, presque les deux-tiers des Jeunes socialistes ont au moins un parent fonctionnaire. Plus d'un tiers d'entre eux a un père cadre, une famille avec qui ils discutent « souvent » de politique, entre 20 et 24 ans, et un diplôme de niveau Bac+3. En termes de pratiques militantes, la moitié d'entre eux consacrent 10 heures et plus par semaine au militantisme, et au moins un tiers n'a pas de responsabilités dans l'organisation de jeunesse et considère que la moitié de ses amis sont des militants. Cette comparaison révèle à nouveau les écarts entre les deux organisations en termes de pratiques d'engagement et d'intensité du militantisme.

Enfin, on a cherché à dégager des relations entre degré d'institutionnalisation et recrutement sociologique des organisations, en suivant en cela les suggestions formulées par Frédéric Sawicki et Johanna Siméant (2009). L'étude de leur composition sociale renvoie en effet à la tendance des organisations faiblement institutionnalisées à recruter, par capillarité, des agents homogènes socialement, qui se trouve confirmée dans le cas du MJS et des JP. En effet, dans la mesure où les attentes de l'institution s'expriment essentiellement de manière informelle, elles sont difficilement saisissables par ceux qui n'en possèdent pas les clés sociales de perception. Mais comment expliquer, dans cette perspective, qu'entre ces deux institutions « ouvertes », celle qui bénéficie de modalités de fonctionnement les plus stabilisées et de raisons d'être les plus objectivées, le MJS, est aussi la plus homogène socialement ? La réponse tient toujours, au moins en partie, aux propriétés structurelles de l'organisation : celles-ci créent des attentes vis-à-vis des nouveaux entrants qui, bien qu'informelles, sont plus intenses qu'aux Jeunes populaires. Les membres du MJS doivent en effet en permanence chercher à enrôler les nouveaux entrants, d'une part parce que leur accès à des postes de responsabilité dépend toujours du soutien électoral de leur pairs, et d'autre part, parce que les « cadres » eux-mêmes se renouvellent en permanence, en raison du nombre élevé d'échelons hiérarchiques et d'une norme de progression au sein de la hiérarchie qui limite la durée d'occupation d'un même poste au temps compris entre deux Congrès, c'est-à-dire à deux ans au maximum. Cette rotation permanente des cadres implique des efforts constants de recrutement de nouveaux responsables. Aux Jeunes populaires, la limite supérieure d'âge produit un effet de renouvellement « mécanique » comparable à celui du MJS, quoique réduit depuis juin 2006 par la possibilité pour les dirigeants en poste de conserver leur mandat après leur trentième anniversaire. En revanche, les Jeunes populaires sont peu dépendants du soutien des autres adhérents pour l'accès et le maintien à des postes de responsabilités, qui

---

<sup>21</sup> C'est-à-dire les modalités les mieux représentées dans la classe (recouvrement maximum de la classe).

sont de plus moins nombreux, créant ainsi une moindre rotation. Les propriétés structurelles du MJS et des JP sont ainsi productrices d'effets sur le déroulement des processus d'engagement et de socialisation politique en leurs seins.

- Bargel Lucie 2009a, « “La jeunesse qui bouge a changé de camp !” Des usages partisans de la catégorie “jeunesse” », *Mouvements*, n°59.
- Bargel Lucie 2009b, *Jeunes UMP/Jeunes socialistes. Lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz.
- Beaud Stéphane 2003, *80% au bac...et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- Beaud Stéphane et Pialoux Michel 2005 [1999], *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, 10-18.
- Bourdieu Pierre 1978, « La “jeunesse” n'est qu'un mot. Entretien avec Anne-Marie Métaillé », *In Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages.
- Galland Olivier 1990, « Le nouvel âge de la vie », *RFS*, 31 (4).
- Gaxie Daniel 1997, « Homogénéité et hétérogénéité du personnel politique », *Après-demain*, n° 399.
- Haegel Florence 2009, « La mobilisation partisane de droite : Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *RFSP*, 59 (1).
- INSEE 2000, *Contours et caractères : Les jeunes*, Paris, INSEE, « Portrait social ».
- Lagroye Jacques *et al.* 1976, *Les militants politiques dans trois partis français : Parti communiste, Parti socialiste, Union des Démocrates pour la République*, Paris, Pedone.
- Mayer Nonna 2010, *Sociologie des comportements politiques*. Paris, Armand Colin, collection U.
- Mischi Julian 2010, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR.
- Muxel Anne 2001, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- OVE 2007, *La vie étudiante. Repères*, Paris, OVE.
- Renahy Nicolas 2005, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, coll. « Enquêtes de terrain ».
- Sawicki Frédéric, 1997, *Les réseaux du Parti Socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin.
- Sawicki Frédéric et Siméant Johanna 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51(1).
- Subileau Françoise, Ysmal Colette et Rey Henri 1999, « Les adhérents socialistes en 1998 », *Cahiers du Cevipof*, n° 23.